

# Les Métiers de l'Aquaculture

en Polynésie française

*La pisciculture marine - la crevetticulture - la conchyliculture*



# Les Métiers de l'Aquaculture

**L'Aquaculture** désigne toutes les activités de production animale ou végétale en milieu aquatique.

Ainsi, poissons, crustacés, mollusques, échinodermes, algues, etc., sont autant d'organismes aquatiques cultivés par des «paysans». **Les aquaculteurs** exercent dans les domaines aquatiques qui couvrent les rivières jusqu'à l'océan.



## Vie professionnelle

### Devenir patron

L'aquaculteur qui s'installe peut soit reprendre une ferme existante, soit monter un projet, en son nom propre ou en société. Dans les deux cas, **c'est un investissement personnel important.**



### Être employé

Une exploitation aquacole peut employer plusieurs corps de métier allant de l'ouvrier aquacole à l'ingénieur aquacole en passant par le technicien, le comptable, voir le logisticien, le commercial, etc...

### Les salaires en aquaculture

Variable selon la taille de l'exploitation et le poste occupé.

### Conditions de travail

En milieu naturel ou artificiel  
Selon le type d'aquaculture, les professionnels peuvent travailler dans le milieu naturel soumis aux aléas du climat et des conditions environnementales, ou alors en milieu plus ou moins contrôlé.

### Différents modes de production et différentes échelles

Une exploitation aquacole peut présenter différents modes d'élevage : en cages, en radeaux, en enclos, en bassins, en intérieur, etc. En fonction des objectifs, des marchés et de la rentabilité recherchée et à maîtriser, les dimensions de l'exploitation varient d'une échelle industrielle à une échelle familiale ou individuelle

### Les horaires et charges de travail

Quelque soit l'échelle et les techniques envisagées, **une exploitation aquacole doit être sous surveillance permanente** afin d'intervenir rapidement en cas de problème. Dans certains élevages, le personnel doit se relayer durant les week-ends et jours fériés, voire 24 h sur 24.



### Des outils modernes

Si le métier d'aquaculteur reste éprouvant mentalement (risques liés au devenir des cheptels) et physiquement (ex : charges à porter), il peut être aujourd'hui «soulagé» par de nouveaux outils : alarmes, grues, distributeurs automatiques, systèmes de suivi informatisé, etc.

# Exigences et Compétences

## *Santé, savoir-faire, motivation*

La passion de la nature, de l'eau et de l'environnement, un bon sens de l'observation et une grande capacité d'analyse et de réaction sont essentiels en aquaculture. Il faut également compter sur une solide santé et une motivation à toute épreuve. L'aquaculteur doit présenter des qualités manuelles et avoir des aptitudes au travail en milieu humide. Selon la spécialité, il doit organiser le travail, maîtriser les espèces et techniques d'élevage, la commercialisation, l'informatique, et surtout, s'il est patron, il doit savoir gérer le personnel et ses comptes en fonction des prévisions, des commandes, des ventes et des résultats techniques et financiers.

## *Esprit curieux et novateur*

Que ce soit dans une ferme aquacole de production, dans un organisme consultant externe (ex : environnement, sanitaire) ou dans un organisme de développement ou de recherche, **il est primordial de posséder un esprit d'équipe, curieux et innovateur** afin d'améliorer les conditions de travail et la rentabilité des exploitations.



# Nature du travail

## *Les aquaculteurs polynésiens*

En Polynésie française, l'aquaculture est définie sur la base de celle de l'organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation (FAO) par la délibération n° 2010-55 APF du 2 octobre 2010. Et, actuellement, au vu de ses particularités, la perliculture a été séparée de l'aquaculture. Est désigné comme **aquaculteur** «*Toute personne physique ou morale ayant son domicile ou son siège social, depuis plus d'un an en Polynésie française, qui exerce pour son compte et à titre onéreux une ou plusieurs activités d'aquaculture, et qui en tire des revenus réguliers à titre principal ou complémentaire*». Les activités aquacoles principalement réalisées localement sont la pisciculture marine (Paraha peue), la crevetticulture (crevette bleue) et la conchyliculture (élevage de coquillages) de bénitiers.

## *Les bases d'un travail rigoureux*

Les points communs indispensables à une aquaculture durable sont :

- Approvisionnement en juvéniles d'écloserie (reproduction contrôlée) ou de collectage éco responsable en milieu naturel ;
- Maîtrise et respect des normes techniques, sanitaires et environnementales d'élevage en production de l'espèce ciblée, dans un souci de régularité et de qualité du produit ;
- Maîtrise et respect des normes de récolte, conditionnement et commercialisation des produits sur le marché.



# Formations pour accéder aux métiers de l'aquaculture

## En Métropole

### • Après la 3e, en 2 ans :

- CAP Conchyliculture : élevage d'huîtres ;
- CAP Mareyage : poissonnier.
- CAP Développement / gestion et entretien en milieu marin ;

### • Après la 3e, en 3 ans :

- BAC pro Productions aquacoles ;
- BAC pro Cultures marines.

### • Après bac pro ou techno :

- BTSA Productions aquacoles (2 ans) ;
- DEUST Technicien de la mer et du littoral option valorisation des produits de la mer (2 ans) ;
- DU Technicien spécialisé en aquaculture (14 mois).

### • Après bac + 2, en 1 an:

- Licence en Sciences du vivant ;
- Licences pro Agronomie, productions animales ;
- Licence pro Droit, économie, gestion commerce spécialité transformation et commercialisation des produits de la mer ;
- DESTA Gestionnaire d'entreprise et d'activités aquacoles du CNAM et de l'université Montpellier 2 (20 mois).

### • Après bac + 3 :

- Masters professionnels ou masters recherche (2 ans) ;



- DU chef de projet et d'exploitation d'aquaculture (1 an).
- Écoles d'ingénieurs spécialisées. Admission sur concours aux niveaux BAC, BAC+ 2, + 3 et + 4.

### • Compléments de formation divers.

## En Polynésie française

### • Après bac + 2 :

- Licence de science de la vie et de la terre ;

### • Après bac + 3 : masters professionnels ou recherche (2 ans).

### • Compléments de formation :

- Stage de formation de 3 mois en structure publique, ou de 6 mois en structure privée nécessaire pour l'obtention d'un agrément d'aquaculteur en pisciculture et crevetticulture.
- Après bac : DU Créateur et gestionnaire d'entreprise (3 mois), CU Droit de l'environnement (30h)
- Après bac + 2 : DU Devenir manager d'une équipe (9 mois).

• **Des structures** telles que le Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelles (SEFI), le Centre de formation professionnelle des adultes (CFPA), le Centre des métiers de la nacre et de la perliculture (CMNP), le Centre des métiers de la mer en Polynésie française (CMMPF), etc., présentent des formations liées aux métiers de l'aquaculture.





**DIRECTION DES RESSOURCES  
MARINES ET MINIERES**  
*PU FA'AHOTU MOANA*



B.P. 20 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française  
Tél. (689) 40 50 25 50 - Fax (689) 40 43 49 79  
drm@drm.gov.pf - www.peche.pf